

LE CHARLOIS

Vol.3, Numéro 6

14 JUIN 2013



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2013

Proclamation des Journées de la culture

La municipalité de Saint-Charles-Garnier a proclamé les Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Don à la Fabrique Saint-Charles-Garnier

Le conseil municipal autorise un don de 500 \$ à la Fabrique afin d'aider à défrayer les coûts pour le remplacement d'une fenêtre (Rosace).

Démission de M. Steve Lévesque

Une lettre de démission est déposée au conseil par monsieur Steve Lévesque, technicien en eaux usées. Il restera en fonction jusqu'au 30 juin 2013.

Voirie locale

Des travaux de voirie seront effectués à divers endroits sur nos chemins municipaux, tels que : gravier, changer quelques ponceaux défectueux, niveleuse et abat-poussière. Les travaux seront réalisés par les Constructions Jalbert et Pelletier de St-Gabriel.

Entente d'intégration à la réfection et l'entretien du chemin principal (portion rang 9)

Le conseil a autorisé monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire à signer l'entente pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014. La répartition des coûts se fera entre plusieurs entreprises.

Tracteur à gazon

Le conseil a autorisé l'achat d'un tracteur à gazon.

Programme de taxe d'accise sur l'essence (TECO)

Approbation du budget d'honoraires professionnels présenté par la firme BPR inc.

La prochaine séance du conseil, le vendredi **5 juillet prochain à 19 h.**

Dans ce numéro:

Conseil Municipal	1
VTT	2
Avis public	3
Société d'Horticulture & Marché public	4
Jeu	5
Calendrier	6

Sommaire:

- *Compte rendu de la réunion du conseil
- *Information divers
- *Jeu
- *Horaire

CONTACTEZ:

ANNIE BELAND

TEL.:(418) 798-4890

COURRIEL:

journal@municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET:

www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca

BIENVENUE À TOUS!

Nouveau au dépanneur Chez Marco Lecours

-Carte de VTT pour accès sur la Zec en vente au dépanneur.



Club Vtt Mitis inc.

C.P. 365

Mont-Joli (Québec) G5H 3L2

581 246-4387

vtt.mitis@hotmail.com

Communiqué

Suite à la nouvelle émise par le Club Vtt Quad Bas St-Laurent (Rimouski) qu'il ouvre son territoire à la circulation des motos enduros et des attentes et appréhensions suscitées à tort, le Club de VTT Mitis inc. tient à rectifier les faits concernant la circulation des motos hors route dans ses sentiers.

Le Club Vtt Quad Bas St-Laurent est souverain dans la gestion de son territoire et ne peut décider pour les autres. Malgré ce que son nom évoque, son territoire se limite qu'à une partie de la MRC Rimouski-Neigette et non à l'ensemble de la région bas-laurentienne.

Nous considérons que les propriétaires privés et les municipalités qui ont consenti à nous accorder des droits de passage sur leurs terres ou leur territoire sont les seuls qui peuvent donner la permission à quiconque d'y circuler. Or les ententes de droit de passage négociées avec eux stipulent bien que c'est pour des véhicules hors route de 3 ou 4 roues. Il n'y est pas question de véhicules 2 roues.

La position adoptée par le conseil d'administration du Club Vtt Mitis est la suivante : **Que les adeptes de motos enduros et double usage qui désirent circuler dans nos sentiers prennent contact avec nous, forment un comité et négocient eux-mêmes leur droit de passage avec les propriétaires.**

Nous n'accorderons pas un privilège de circulation sur des terres qui ne nous appartiennent pas et ne pouvons non plus dire à quiconque qui accepter ou non sur ses terres. Nous tenons à vous assurer que si les motos enduros circulent dans nos sentiers TOUS les propriétaires auront consenti cette pratique.

Le Club Vtt Mitis ne prendra JAMAIS la décision d'accepter la circulation des véhicules hors route (vhr) 2 roues sur des terres qui ne lui appartient pas sans qu'ils aient eux-mêmes obtenu leur droit de passage auprès de chacun des propriétaires concernés. C'est une question de respect.

Nous sommes au fait que plusieurs conducteurs de motos le font déjà et ce, sans aucun respect ni pour le Club Vtt ni pour les propriétaires. Les adeptes de motos qui le font sont dans l'illégalité et s'exposent à des sanctions pénales. Nous déplorons cette situation désagréable qui irrite certains propriétaires et qui met en danger notre accès à des tronçons de sentiers clefs de notre réseau. Le Club de VTT Mitis inc. prendra d'ailleurs les dispositions nécessaires pour faire respecter la légalité et la sécurité des utilisateurs dans ses sentiers et sera assisté des agents de sentiers fédérés de la FQCQ pour le faire.



Enfin, nous tenons à préciser que les motos double usage qui sont autorisées sur le territoire du Club Vtt Quad Bas-St-Laurent sont de type enduro et sont munies de phares, feux de position et de silencieux. Les véhicules de type « motocross » **sont interdits de circulation partout et en tout temps** et doivent être transportées pour usage en circuit fermé seulement.

Source :

Guylaine Lebel, Présidente

Club VTT Mitis

418 775-5555 (bureau)

418 739-4612 (résidence)

AVIS PUBLIC

Consultation publique relative au projet de Parc régional de la rivière Mitis

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- La MRC de La Mitis envisage la création d'un parc régional dans l'axe de la rivière Mitis, de sa source à son embouchure.
- Les principaux objectifs poursuivis par cette démarche consistent à :
 - Rendre accessibles à la population de nouveaux espaces naturels pour la pratique d'activités récréatives de plein air dans le but d'adopter de saines habitudes de vie;
 - Augmenter la qualité de vie des résidents de La Mitis;
 - Contribuer au développement social, économique et culturel de la MRC;
 - Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de la rivière Mitis, de sa source à son embouchure;
 - Développer une offre touristique distincte et prolonger la durée de séjour des touristes;
 - Consolider les attraits déjà en place en structurant une offre cohésive globale à l'ensemble du secteur.
- Une rencontre de consultation publique portant sur ce projet de parc régional se tiendra à la date et à l'endroit suivants:

19 juin 2013 à 19 h 00

**Salle paroissiale de Sainte-Angèle-de-Mérici
510, avenue de la Vallée, à Sainte-Angèle-de-Mérici**

Une copie du concept préliminaire du parc peut être consultée au bureau de la MRC de La Mitis aux heures normales d'ouverture ainsi que sur le site internet de la MRC au www.lamitis.ca/projets-speciaux.

Donné à Mont-Joli,
Ce vingt-neuvième jour de mai 2013

Marcel Moreau,
Directeur général et secrétaire-trésorier

La Société d'horticulture de Saint-Charles-Garnier

Nous vous annonçons que le voyage de terre a été tiré lors de la journée d'échange des vivaces qui a eu lieu le 1^{er} juin 2013 à la salle paroissiale. C'est monsieur Martin Lavoie de Saint-Anaclet, qui a gagné la somme de 50.00 \$ au lieu du voyage de terre.

Nos Félicitations!

Cette activité de financement a rapporté la somme de 1535,00 \$ à notre Société.
Nous désirons remercier tous les gens qui nous ont encouragés dans cette souscription.

Votre Conseil d'administration.



Communiqué

Un été haut en couleurs au Marché public de La Mitis!

Sainte-Flavie, le 30 mai 2013 – déjà une sixième saison qui se déroulera tous les samedis, de 10 h à 15 h, du **29 juin au 5 octobre** sur le terrain voisin de l'édifice municipal à Sainte-Flavie. Une fois de plus, les produits agroalimentaires et artisanaux de notre région seront à l'honneur avec plusieurs nouveautés. De magnifiques maisonnettes aux couleurs pastel seront aménagées sur le site afin de remplacer les tentes-chapiteaux des années antérieures. Ce nouveau décor donnera un cachet unique au Marché qui rappellera le village québécois d'antan.

Les consommateurs y retrouveront, comme à l'habitude, les excellents produits qu'ils sont habitués d'y voir tels que les légumes et petits fruits de saison, miels, marinades, herbes salées, boissons alcoolisées, pâtisseries, tartinades et produits de l'Érable. De nouveaux exposants ont aussi confirmé leur participation dont Agneaux Mitis/Lili Bergère qui offrira différentes coupes de viande d'agneau et La Folie Bergère qui présentera diverses variétés de légumes et fines herbes. Dans l'artisanat, on y verra de la papeterie personnalisée, savons & baumes artisanaux, bijoux, stylos en bois sculptés, tricots, décorations et articles de cuisine. Admission gratuite. En cas de mauvais temps, le Marché se tient à l'intérieur de l'édifice municipal. Une grande diversité de produits est offerte sur un site enchanteur, près du fleuve et facilement accessible.

François Mercier, coordonnateur
Marché public de La Mitis
418-775-7050 poste 138 (bureau)
418-318-6076 (cellulaire)

**MOT DE 7 LETTRES
MARQUER**









A	DÉGOTER	GLACE	LIMITE	R	TITRE
ARMURE	DEGRÉ	H	LISTE	REFUS	TRUCS
ATELIER	DÉPENSE	HEURE	M	RENVOI	V
ATTESTER	DOIGT	I	MARBRURE	REPÈRE	VERRE
B	DOUANE	INDIQUER	MISÈRE	ROUGE	VÊTEMENT
BÉTAIL	DRAPS	INSCRIRE	N	RYTHME	VIANDE
BONNE	E	INTÉRÊT	NOIRE	S	VIGNETTE
C	ECRIRE	J	NOTER	SCEAU	
CARNET	EMBLÈME	JALON	NUMÉRO	SIGNANT	
COCHE	ENCRE	JETON	O	SIGNER	
COLLIER	ESSAI	JOURS	ORFÈVRE	SPÉCIFIER	
COULEUR	ESTAMPILLE	JOUTE	P	STYLO	
COUTEAU	ÉTAPE	JUMEAU	PAIRE	T	
CRAIE	F	L	PHRASE	TACHE	
CRÉNER	FLEUR	LABEL	PLUME	TAMPON	
D	G	LIGNE	PREMIER	TIMBRE	

E	C	R	I	R	E	T	L	N	C	L	D	L	E	B	A	L	E
V	S	B	E	T	A	I	L	U	O	R	I	R	P	A	I	R	E
I	E	T	P	P	G	M	E	M	E	P	E	S	A	L	E	E	D
A	O	T	A	N	H	B	S	E	I	N	M	N	T	P	U	I	E
N	L	R	E	M	E	R	S	R	V	S	C	A	E	E	S	M	P
D	Y	J	F	M	P	E	A	O	G	I	E	R	T	R	S	E	E
E	T	E	H	E	E	I	I	S	I	L	G	R	E	P	O	R	N
I	S	T	I	B	V	N	L	N	E	N	A	N	E	H	E	P	S
E	Y	O	O	A	D	R	T	L	O	N	S	C	E	V	C	U	E
R	H	N	O	I	R	E	E	E	E	L	I	C	E	T	F	A	A
G	N	C	Q	D	R	C	G	M	N	F	A	L	R	E	T	T	T
E	C	U	O	E	S	O	B	O	I	R	E	J	R	I	T	E	E
D	E	I	T	C	O	L	D	E	T	R	A	U	O	E	R	F	L
R	G	U	E	R	E	O	R	T	T	E	E	C	S	U	L	E	I
T	O	A	R	M	U	R	E	I	O	H	R	T	V	E	R	R	E
J	U	M	E	A	U	C	T	M	R	U	E	L	U	O	C	S	R
S	I	G	N	A	N	T	S	I	E	R	U	R	B	R	A	M	N
U	A	E	T	U	O	C	O	L	L	I	E	R	E	N	G	I	S



JUILLET 2013



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2 MRC	3  	4	5 SÉANCE DU CONSEIL	6
7	8	9 MRC	10 TOMBÉ DU JOURNAL 	11	12	13
14	15	16 MRC	17  	18	19	20
21	22	23 MRC	24 	25	26	27
28	29	30 MRC	31  			

Municipalité : 798-4305 Fax.:798- 4499
MRC: Benoît Cayer, agent de développement
MRC: Gabriel Dumont, inspecteur sur rendez-vous (Mardi pm)
 Service d'urgence: 911
 Info-Santé CLSC: 811
 CLSC: 798-8818
 Caisse Populaire: 723-6798 #4012 Jeannine, 4011 Michelle
 Postes Canada: 798-4155
 La Fabrique
 Adrien Edouard, ptre : 798-4901 (Bureau)
 Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)
 798-4166 (résidence)
 SURETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141
 Ministère des transports (418) 775-8801



POUBELLE



RECYCLAGE



BIBLIO



AFEAS

LEGENDE



MESSE